



Arnaque vente objet personne me disant ne pas l'avoir reçus

Par **adbab**, le **11/04/2008** à **17:09**

Bonjour;

Tout d'abord bravo pour ce site et j'espère qu'il va pouvoir m'aider dans mon problème.

Voila j'ai vendu sur internet une souris (envoyé en colissimo); la personne me dit qu'elle la bien reçus mais que c'était pas la bonne et que c'était une souris bas de gamme qui a au moins 5ans.

Quelle sont mes recours juridique sachant que la personne va portez plainte pour escroquerie; j'ai évidemment pensé a portez plainte pour dénonciation calomnieuse mais bon devant un juge ça ne tiendras pas je pense...

La valeur de la souris est de 50€ donc j'ai pas envi de me retrouver avec 500€ de frais plus le remboursement des sien plus les intérêts etc...

aidez moi SVP :'(

Cordialement.